



Montreuil, le 25 janvier 2018

**Audience à l'Élysée annulée
Conflit dans la pénitencière : Un seul
mot d'ordre Mobilisation et
solidarité !**

En plein conflit social au sein des établissements pénitentiaires, l'Élysée vient de faire le choix d'annuler l'audience prévue ce jour. Si l'on nous dit qu'il s'agit d'un simple report de quelques jours car une telle audience ne saurait interférer dans les négociations en cours menées par la Ministre de la Justice, la CGT insertion probation ne saurait pourtant être dupe ! En effet, à ce jour il est pourtant clair que cette audience n'avait comme seul objet la mise en application immédiate de la réforme statutaire des CPIP au 1^{er} février 2018, permettant l'accès à la catégorie A ! Ordre du jour donc très clair qui au moment de la demande d'audience n'avait rien à voir avec le conflit social en cours !

Cette annulation doit-elle être perçue comme le signe de plus montrant un gouvernement aux abois ? En effet ce gouvernement ne sait pas répondre aux justes et légitimes revendications des personnels de surveillance mobilisés dans un mouvement historique depuis 12 jours. Mouvement historique – malgré la privation du droit de grève- révélant à quel point il existe un malaise profond au sein de l'administration pénitentiaire auquel le gouvernement se doit de répondre par des réformes en profondeur et non de simples mesurette ! Et encore moins par des menaces de sanctions disciplinaires !

Pour la CGT insertion probation il est urgent de dénoncer une politique du tout carcéral entraînant inévitablement surpopulation carcérale, conditions de détention indignes et donc conditions de travail indignes pour les personnels.

Pour la CGT insertion probation il est urgent de changer de paradigme en faisant de la prison l'exception. L'emprisonnement d'une population pénale précaire et fragilisée n'engendre que violences et tensions, créant intrinsèquement des conditions de travail extrêmement difficiles pour les personnels ! **Les leviers existent pourtant. Une politique pénale audacieuse : abandon des créations de nouvelles places prison, loi exceptionnelle d'amnistie, dépenalisation et aménagement de peine !**

Pour la CGT insertion probation il est donc urgent de répondre à une juste et légitime reconnaissance statutaire de l'ensemble des personnels pénitentiaires : reconnaissance statutaire seule à même de revaloriser de manière pérenne et égalitaire le pouvoir d'achat en adéquation avec les qualifications des personnels !

La CGT insertion réaffirme donc son entière solidarité avec les collègues surveillants mobilisés pour une reconnaissance métier et des meilleures conditions de travail ! La CGT insertion probation réaffirme son entière solidarité avec les personnels des SPIP mobilisés !

La CGT insertion probation appelle de nouveau à la manifestation nationale prévue le 1er février à 13h à Paris pour exiger l'application de la réforme statutaire des CPIP. J-8 : Un seul mot d'ordre : mobilisation et solidarité : Toutes et tous concernées donc rendez vous à Paris le 1^{er} février !

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>